

Facture téléphonique détaillée



Cette page est presque vide

La rédaction du site se concentre pour le moment sur les tutoriels qui servent à réduire les risques des moyens d'enquête de la police.

La section menace sera complétée pour le mois de septembre.

— Les fadettes c'est quoi ?

A ne pas confondre avec la [Localisation en temps réel de votre n° de téléphone](#) ou les [Interception téléphonique](#), les "fadettes" (facture détaillées) sont des données mises à disposition des keufs par les opérateurs téléphonique sur réquisition. Il leur est possible de remonter **un historique jusqu'à un an avant la demande**.

Ces réquisitions peuvent cibler spécifiquement une personne (via son identité ou son numéro de téléphone), mais également se faire à l'échelle d'une zone afin de savoir quels appareils sont entrés en contact avec telles ou telles antenne relais

Voici les données recueillies :

- Le numéro IMSI : identifiant unique de la carte SIM
- Le numéro IMEI : identifiant unique de l'appareil (un IMEI par téléphone, ou deux si il comporte deux emplacements de carte SIM)
- Pour chaque appel, SMS et connexion internet de la carte SIM : l'heure et l'antenne relais avec laquelle a été émise cette communication (donnant une localisation approximative qui dépend de la densité des antennes relais sur place)
- Pour chaque appel et SMS : le numéro du correspondant, la durée de l'appel ou le volume du SMS

— Exemples d'exploitation par les keufs :

- *Camille part en manif avec son téléphone personnel, duquel elle a pris soins d'extraire sa carte SIM personnelle pour la remplacer par [une carte SIM prépayée achetée en liquide](#) . Dans le cadre d'une exploitation de fadettes, les flics pourront voir que cette carte SIM a borné dans le secteur et l'IMEI du téléphone utilisé (ainsi que les autres infos détaillées ci-dessus).*

Cette technique permet d'éviter le fichage de masse, mais pas de vous couvrir si une action donne lieu à une enquête.

Si les flics approfondissent leurs recherches auprès des opérateurs téléphonique, elles pourront se rendre compte que l'IMEI du téléphone utilisé, avant d'être relié à la carte SIM prépayée, était relié à la carte SIM personnelle de Camille. **Ielles peuvent ainsi faire le lien et déduire à qui a acheté le carte SIM prépayée.**

- *Si à chaque manif vous bornez avec votre téléphone militant sur place, même avec des cartes SIM prépayées différentes, et que pour toutes ces manif les fadettes sont exploitées, les flics peuvent voir que le même téléphone avec le même numéro IMEI se trouvait à chacune de ces manif.*

Si jamais vous veniez à être placé.e en GAV et que votre téléphone militant se retrouve dans les mains des flics, elles pourront prouver votre participation aux manif où votre téléphone avait borné.